

CONSEIL d'ADJOINTS DU 25 mars 2016

Présents : Mme GAUQUELIN Françoise, Mr LEVEQUE Guillaume, Mme ROTHEA CELINE, Mme CHAPUS Josiane, Mr GILLE Martial, Mr BUGNET Jean Marc, Mr CASTELLANO Michel, Mme AZNAR Valérie

Mr BROTTET Marc.

Page
1

OBJET	Avis du Conseil d'Adjoints	Pour suite à donner	Elu	Professionnel	échéance	Observations
TOUR DE TABLE						
Valérie AZNAR			V. AZNAR			
Fait le point sur son agenda			V. AZNAR			
Assemblée générale de la MEJC le 1 ^{er} avril à 20 h			V. AZNAR			
Création d'une association à but d'animation en remplacement de l'USMV demande une salle pour le 1 ^{er} avril à 18 h			V. AZNAR			
Bal des classes Samedi 26 mars			V. AZNAR			
Guillaume LEVEQUE						
Relate son entretien avec l'Education Nationales dans le cadre des Tableaux Blancs Interactifs. : Le câblage de l'école élémentaire serait à revoir dans son ensemble. Attention si le câblage est refait il faut prendre en compte la possibilité éventuelle d'un changement de place du serveur. Nécessité de remplacer le serveur (voir devis auprès de Mr FAVIER) Les TBI seraient placés dans les nouvelles classes, toutefois l'ensemble des classes sera équipé de TBI, à termes ; ceci se fera par cycle.			G. LEVEQUE C. ROTHEA	S. CAPLIER		
Jean Marc BUGNET						
Fait un point sur les décharges	Travail à mener avec l'ensemble des	Madame gauquelin rappelle que les entreprises payent pour aller en	J.M. BUGNET			

sauvages qui deviennent un réel problème sur la commune. Il s'agit principalement de déchets issus de micro entreprises.	partenaires du territoire. Les pistes d'action pourraient être : - fermer les sites de dépôts potentiels et travailler en parallèle sur la surveillance, et la sécurité. Ceci ne pourra se faire qu'en partenariat avec les agriculteurs dont les terrains sont souvent la cible de ces dépôts.	déchetteries, mais que pour autant elles le répercutent sur les factures des clients. De surcroît c'est faire porter à la commune le comportement incivique d'entreprises qui ne sont parfois même pas installées sur le territoire.				
Marc BROTTE			M. BROTTE			
Forum des associations						
Monsieur BROTTE sollicite l'avis des adjoints car il trouve que la date du 3 septembre est trop proche de la rentrée des classes.	Voir si on peut déplacer le forum à une date plus tardive	La date du 3 septembre 2016 est maintenue				
Michel CASTELLANO						
Fait un point sur l'avancement du chantier du quartier de la tour. Le prestataire étant le même pour l'eau potable et pour l'assainissement. Le chantier démarrera par la réalisation du réseau d'eau potable et se poursuivra par la pose des pompes de relevage pour l'assainissement.			M. CASTELLANO			
Problème du four du restaurant scolaire : Le four ne fonctionne plus bien car l'eau, très calcaire, encrasse les buses de distribution. La réparation s'élève à 500 euros. Après consultation des registres, IDEX est tenu de passer une fois par mois pour assurer la qualité de l'eau d'alimentation de ce four. Il s'avère que la dernière fois que la société est passée c'était en juillet. Donc potentiellement le	Il convient de noter que la commission en charge de l'analyse du contrat avec IDEX pense mettre en place avec cette société une mesure permettant d'intégrer dans le contrat les réparations de ce genre. Cette modification sera discutée avec IDEX lors d'une réunion le 8 avril.	Madame GAUQUELIN souhaite qu'un point soit fait avec la société. Elle ne souhaite pas que la facture correspondant aux corps de chauffe changés dernièrement soit honorée.	M. CASTELLANO	G. GROS		

<p>prestataire ne fait pas son travail correctement. Trois hypothèses peuvent être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La mairie répare le four et répercute la facture sur IDEX au motif que ce four doit subir une réparation du fait que IDEX n'a pas rempli sa mission correctement. Toutefois il faut prendre en compte également le fait que la mairie aurait du surveiller si fréquences de passage sont conformes avec le cahier des charges. - La mairie prend en charge la réparation du four et ne la répercute pas sur IDEX, - La mairie prend en charge la réparation du four ne la répercute pas sur IDEX mais applique une pénalité de retard à IDEX. 						
Martial GILLE						
<p>Rappelle l'arrivée de Lise BASTIDE qui est chargée de répertorier et dresser un inventaire des éléments patrimoniaux remarquables de Millery afin d'élaborer un cahier de prescriptions opposables aux constructeurs pour la préservation de la qualité architecturale à Millery.</p>			M. GILLE	G. GROS		
<p>Rappelle qu'une réunion se tiendra le 23 au matin avec Mr MARGUERON et le CAUE et Ludovic JAL BILLET du cabinet TOPOSCOPE : l'objectif est de faire un point sur l'étude confiée au CAUE pour l'OAP du secteur de la Valois et d'échanger sur l'avenir du centre Bourg.</p>	<p>A noter : accord pour transmettre la convention avec le CAUE dans le cadre du secteur de la Valois à Mr MOUNIER</p>		M. GILLE	G. GROS		
<p>Parcelles 232 et 234 : Rappelle des faits : Madame GAUQUELIN a pris contact avec madame SERRET et a proposé</p>						

<p>un achat de la parcelle 232 à hauteur de 45 000 euros. Un courrier est adressé à Mme SERRET dans ce sens. Pour la suite : deux hypothèses :</p> <p>1° La commune achète au Club Bouliste la petite partie qui servira au déploiement de l'école élémentaire. 2° la commune achète cette parcelle 232 et en revend une petite partie au club bouliste en compensation de la partie de terrain acheté au club bouliste. OU 1° la commune achète la parcelle 232 et il serait possible de procéder par simple acte notarié à une échange entre les deux parties de terrains par équivalence entre les parcelles 232 et 234 avec le club bouliste.</p>						
<p>Extension Ecole : parcelle 238 : Il sera directement procédé à la réalisation d'un compromis de vente indiquant des clauses résolutoires en cas de non réalisation de l'opération par exemple.</p>	<p>Rencontrer Mr MENANT pour lui indiquer la démarche.</p>		<p>M. GILLE J.M. BUGNET</p>	<p>G. GROS F. PERRET</p>		
<p>Régularisation de voirie : Sont en cours : les Verchères, le Clos Binet, la rue du 19 mars : les communes doivent faire connaître les voiries qui ont été intégrées dans le patrimoine communal afin que celui-ci soit transféré à la Communauté de Communes. Il y a donc nécessité d'un travail partenarial avec la CCVG, mais aussi avec les gestionnaires de réseaux.</p>			<p>M. GILLE M. CASTELLANO</p>	<p>G. GROS F. PERRET</p>		
<p>Verchères : un courrier va être transmis à tous les habitants de cette voie. L'objectif est de requérir leur</p>						

<p>assentiment sur le transfert de la voie des Verchères dans le domaine public. Deux hypothèses peuvent se faire jour :</p> <p>1° l'ensemble des riverains est d'accord : procédure classique. La voie est intégrée dans le patrimoine communal.</p> <p>2° il y a dissension : procédure d'intégration d'office (article L. 318-3 du code de l'urbanisme). Quelle que soit la procédure, la CCVG devra être tenue au courant compte tenu du fait qu'elle prendra à sa charge les frais d'acte notarié.</p>						
<p>Circulation douce : Monsieur GILLE indique aux membres du conseil d'adjoints qu'il a établi un plan des voies de circulation douce. Il propose aux membres du Conseil d'Adjoints de l'amender si tel est leur souhait.</p>			<p>M. GILLE ENSEMBLE DES ADJOINTS</p>	<p>G. GROS</p>		
<p>Monsieur GILLE revient sur le Prix Moniteur de la construction qui récompense des PME indépendantes conjuguant performances économiques et sociales. L'entreprise BEYLAT TP, certifiée QSE (Qualité Sécurité Environnement) et MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises) s'est distinguée par son engagement dans une démarche de responsabilité sociétale. Monsieur GILLE souhaiterait que dans la mise en place des marchés portés par la commune de Millery, ces certifications soient intégrées dans les cahiers des charges.</p>			<p>M. GILLE</p>	<p>L. ROSSO G. GROS</p>		
<p>Monsieur GILLE indique qu'il va rencontrer avec madame GAUQUELIN : Mr REY, l'EPORA puis l'OPAC.</p>						

<p>Céline ROTHEA</p> <p>Commission PROJETS EDUCATIFS ET VIE SCOLAIRE</p> <p>Petite enfance : CEJ: Réunion avec Sarah à Charly le 15 mars avec Mme Ribet (CAF) Signature du nouveau CEJ en 2016 (années 2016-2019). Ce sera le dernier CEJ sous la forme actuelle. Nous avons 4 ans pour nous aménager notre organisation suivant les nouvelles règles de financement de la CAF et maintenir notre niveau d'aide financière. Présentation à Françoise Gauquelin et Guillaume Lévêque le 25 mars Principales échéances à venir : . Lettre d'intention à envoyer à la CAF pour le 31 mars . Pour Juin : Rédiger les fiches « projet » avec les associations gestionnaires des structures 'petite enfance' et MEJC + fiche « projet » périscolaire 3-6 ans . Juin : Organiser un Comité de Pilotage avec les élus de Millery et Charly, la PMI, les associations gestionnaires des structures 'petite enfance' et MEJC (présidentes et directrices) et la CAF ==> bilan du CEJ passé et prospectives. . Juin-fin octobre : travail avec la CAF sur les fiches « projet » .Objectif: document finalisé pour mi-novembre pour une signature fin novembre</p>			C. ROTHEA	S. CAPLIER		
<p>Ecoles publiques</p> <p>. Changement de circonscription à partir de la rentrée prochaine: Millery ne dépendra plus de Givors mais de Mornant sud ==></p>			C. ROTHEA	S. CAPLIER		

<p>changement d'IEN . Problème de la photocopieuse de Mil'Fleurs encore en panne ==> appel du commercial par GG pour voir comment on peut aller jusqu'à fin 2016 avec un matériel qui fonctionne . Rencontre avec M. Brossaud, TICE de la circonscription de Givors: présentation des 3 différentes technologies présentes sur le marché (TBI, VPI, TNI). Proposition de M. Brossaud de nous accompagner pour visiter des écoles qui ont opté pour chacune des options. Pas de possibilité de financement par EN car notre collège de secteur n'est pas classé préfigurateur. Action: continuer de creuser pour voir si on peut obtenir d'autres aides</p>		<p>Le contrat se poursuit jusque fin 2016. Le prestataire doit trouver une solution pour honorer son contrat</p>				
<p>. Ecole Saint Vincent: Présentation à la présidente de l'OGEC de la subvention 2016 le 16/03/2016. Création à la rentrée d'une classe de 18 enfants dans la maison grande rue. Projet de construction d'une extension à l'école.</p>			C. ROTHEA	S. CAPLIER		
<p>Conseil Municipal d'Enfants L'affiche pour le nettoyage des enfants est prête, les enfants vont la distribuer à leurs camarades et enseignants</p>			C. ROTHEA	S. CAPLIER		
<p>Commission communication Distribution des Mairies info : .Lot des hauts de l'Archette: n'est pas accessible par le chemin de l'Archette mais par le '23' rue du 11 novembre.</p>			C. ROTHEA	I. DELORME		

Rajouter ce lotissement dans la tournée qui comprend la rue du 11/11 . Quartier de la Batôgne : Rajouter 9 Mairie info.						
Agenda : AG MEJC : 1 avril AG Tiloulous : 26 avril AG Marmousets : 27 avril Vide grenier école Saint Vincent : 10 avril						
Françoise GAUQUELIN						
Le 23 rencontre avec l'OPAC			F. GAUQUELIN			
Réunion avec les agriculteur à la CCVG : le 22 mars						
Bureau CCVG : le 22 mars,						
Soirée ABCIS : le 22 mars						
Mercredi 23 mars : rendez vous URBANISME,						
Conseil municipal le 24 au soir, S.O.L. le 23 mars						
Vendredi matin : 25 mars : rencontre avec Grigny : mutualisation de matériel. Echange sur les pratiques en matière de zéro pesticide.						
Panneau de fin de limitation à 30 kms /h face sur le trottoir en face de la propriété Mestre a déplacer et voir son implantation pour sécuriser l'avenue St Jean.						

Le Maire,

François

